

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION (1)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1- Accueil et communication auprès des personnes dans les structures de soin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil des personnes, écoute et apport d'une réponse adaptée, y compris en situation difficile • Apport d'informations accessibles et adaptées à la personne en tenant compte de ses besoins, de ses demandes et de la situation • Conduite d'un entretien de recueil de données médico-sociales nécessaires aux soins et à l'identification des situations d'urgence • Observation de l'état général de la personne • Évaluation des capacités verbales et non-verbales de la personne • Traitement et transmission au praticien des données médico-sociales et des capacités verbales et non-verbales de la personne, nécessaires aux soins • Apport à la personne d'explications sur le fonctionnement de la structure de soins • Utilisation des outils de communication mis à disposition par la structure de soins • Organisation de l'espace d'accueil 	<p>C1- Établir une communication adaptée, en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, en adaptant sa communication, dans le respect des personnes, des règles de confidentialité et du secret professionnel, afin d'informer et d'accompagner la personne au sein des structures de soin dans le champ de la chirurgie dentaire</p> <p>1.1 Communiquer avec la personne sur ses demandes et les informations la concernant, afin de réaliser une prise en soin adaptée à ses besoins</p> <p>1.2 Identifier et apporter des informations adaptées à la personne tout au long de sa prise en soins, afin de maintenir un échange de qualité</p> <p>1.3 Identifier et apporter à la personne des informations complémentaires concernant le traitement et son suivi afin de s'assurer de son observance</p> <p>1.4 Adapter aux publics concernés, les conseils dans le domaine de l'éducation à la santé, à l'hygiène bucco-dentaire et au suivi des prothèses et orthèses, afin de promouvoir la santé et la santé bucco-dentaire</p>	<p>Épreuve E1</p> <p>E1 est constituée de 2 modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ME 1.1 – « Entretien et conseil auprès de la personne dans le domaine de la santé bucco-dentaire » • ME 1.2 – « Entretiens téléphoniques avec les personnes » <p>E1 évalue les compétences C1 et C2. Durée totale de E1 - 25 minutes</p> <p><u>Modalité ME 1.1</u> La modalité ME 1.1 consiste en une mise en situation pratique reconstituée au sein de l'organisme de formation. Sur la base de consignes données et d'un sujet centré sur la motivation à la santé buccodentaire tiré au sort, le candidat conduira un entretien et prodiguera des conseils dans le domaine de la santé bucco-dentaire, auprès d'une personne (jouée par un des membres du jury évaluateur).</p> <p>L'entretien devra permettre au candidat de prodiguer à la personne des conseils dans le domaine de la santé bucco-dentaire adaptés à sa situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Expliquer les différentes techniques de brossage, ○ Réaliser sur du matériel adapté des démonstrations en fonction de la situation de la personne. <p>À l'issue de l'entretien, le candidat produit l'écrit nécessaire à la traçabilité de l'échange.</p> <p>Durée de ME 1.1 - 15 minutes</p>	<p>(C1) Individualisation de la communication à la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les techniques de communication sont maîtrisées et explicitées • Les techniques de communication sont utilisées en fonction de la personne • La communication est professionnelle et prend en compte les caractéristiques de la personne, sans porter de jugement • Le secret professionnel / la confidentialité est respecté(e) • Les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap ou de fragilité sont pris en compte, le cas échéant lors des échanges <p>Recherche de l'expression de la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La technique de l'écoute active est utilisée pour favoriser l'expression de la personne • L'expression de la personne est prise en compte sans jugement <p>Fiabilité et pertinence des informations données à la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La délivrance des informations fait l'objet d'une concertation préalable au sein de la structure de soins • Les informations données à la personne sont cohérentes avec celles qu'il a déjà reçues au sein de la structure de soins • Les informations données à la personne répondent à ses besoins • Les informations données sont justes, fiables, claires, honnêtes, précises <p>Pertinence de l'information et des modalités de communication dans le champ de l'éducation à la santé bucco-dentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les conseils relevant du champ de la santé bucco-dentaire sont pertinents et argumentés • Les préconisations et recommandations dans le champ de l'hygiène bucco-dentaire sont expliquées aux personnes • Les matériels d'hygiène bucco-dentaire sont présentés et leur usage est expliqué et montré aux personnes de manière adaptée • Les outils de communication sont adaptés à la personne ou au groupe afin de promouvoir la santé et la santé bucco-dentaire • Les documents et les démarches d'éducation construits en concertation avec le praticien sont adaptés aux personnes • Les outils d'éducation et de prévention visant la motivation et le suivi de la personne sont coconstruits avec elle, de manière adaptée • Les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap ou de fragilité sont pris en compte, le cas échéant

<p>A2- Informations et éducation des personnes soignées dans le champ de la santé bucco-dentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduite d'un entretien d'éducation à la santé bucco-dentaire • Apport de conseils dans le domaine de l'éducation à la santé et de l'hygiène bucco-dentaire, de l'entretien des prothèses et orthèses bucco-dentaires, visant à promouvoir ou renforcer des comportements favorables à la santé • Apport de connaissances théoriques et pratiques relatives à l'hygiène bucco-dentaire, aux matériels et produits associés • Présentation et explication des documents de prévention et d'éducation à la santé bucco-dentaire • Apport d'éléments contributeurs à l'élaboration de documents d'information à la santé bucco-dentaire et de suivi de l'observance de la personne • Explication de modalités nécessaires à la réalisation du soin et de son suivi 	<p>C2- Analyser la situation de la personne, dans le respect des droits de la personne et de son intégrité, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de confidentialité et du secret professionnel, en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, en prévenant le praticien s'il y a lieu, afin d'adapter sa prise en soin</p> <p>2.1 Rechercher les informations auprès de la personne, ses demandes, ses craintes et ses interrogations, afin de permettre une prise en soin adaptée</p> <p>2.2 Identifier les signes et symptômes présentés par la personne, afin de permettre une évaluation appropriée de sa situation</p> <p>2.3 Prodiguer des conseils dans le domaine de la santé bucco-dentaire au regard de ses pathologies éventuelles, de sa santé et de sa santé bucco-dentaire pour de permettre un suivi et une prise en soin adaptés</p> <p>2.4 Évaluer la douleur en utilisant les outils adaptés, afin de permettre une analyse de la situation de la personne</p> <p>2.5 Discerner le caractère urgent d'une situation, afin de permettre l'adaptation de la prise en soin du praticien</p> <p>2.6 Ajuster son intervention en fonction des réactions et de l'expression de la personne soignée, afin de tenir compte de la douleur ressentie</p>	<p>Modalité ME 1.2</p> <p>La modalité ME 1.2 consiste en une mise en situation pratique reconstituée au sein de l'organisme de formation, sous la forme d'un jeu de rôle.</p> <p>Sur la base de consignes données et de contextes fictifs tirés au sort, le candidat conduira deux entretiens téléphoniques (1 entrant et 1 sortant) auprès de personnes (jouées par un des membres du jury évaluateur).</p> <p>L'échange devra permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Récueillir les informations pertinentes liées à la situation de la personne et de les reformuler, ○ D'identifier ses besoins spécifiques, ○ Respecter le secret professionnel, ○ De communiquer des informations fiables, ○ De positionner un rendez-vous en fonction de la pertinence des informations recueillies. <p>À l'issue de l'entretien téléphonique, le candidat produit l'écrit nécessaire à la traçabilité de l'échange.</p> <p>Durée de ME 1.2 - 10 minutes</p> <p>Jury d'évaluation E1</p> <p>Composé de 2 membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 formateur externe à l'action de formation <p>Et</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 professionnel (chirurgien-dentiste ou assistant dentaire, justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum). <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 2 professionnels (chirurgien(s)-dentiste(s) et/ou assistant(s) dentaire(s), justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum). 	<p>(C2)</p> <p>Pertinence de l'accueil et de l'écoute de la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accueil est réalisé dans le respect de la personne, des règles de confidentialité et du secret professionnel • Les attitudes sont adaptées • Le vocabulaire utilisé est professionnel et adapté aux personnes • Les différentes modalités d'accueil sont maîtrisées (accueil physique, téléphonique ou autre) • Les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap ou de fragilité sont pris en compte, le cas échéant <p>Pertinence des informations recueillies au regard des besoins de la personne liés à sa situation, ses pathologies, sa santé et sa santé bucco-dentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les informations sont sélectionnées et hiérarchisées • Les informations sont transmises au praticien à l'aide des documents ou outils appropriés • Les informations sont consignées dans le dossier de la personne dans le respect des règles de confidentialité et de secret professionnel <p>Pertinence de la réaction face à une situation d'urgence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les attitudes sont adaptées • Les actions mises en œuvre sont priorisées, adaptées et maîtrisées • Une aide adaptée est demandée en cas de besoin • Les actions sont explicitées et argumentées • Les gestes et/ou les réponses apportées, sont efficaces et précis dans le respect des droits de la personne et de son intégrité • Les gestes sont réalisés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, • Le langage utilisé est professionnel et adapté à la situation <p>Adaptation de l'intervention aux réactions de la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les signes d'altération du comportement ou de l'état physique de la personne sont repérés et explicités • Les mesures d'ajustement sont prises, pertinentes et argumentées • Les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap ou de fragilité sont pris en compte, le cas échéant • L'attitude est empathique et professionnelle <p>Prise en compte de la douleur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La douleur de la personne et son évolution sont mesurées avec un outil adapté • La mesure est transmise au praticien • Les dispositions prises sont adaptées et argumentées
--	---	--	---

<p>A3- Assistance du praticien dans la réalisation des gestes avant, pendant et après les soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation de l'environnement et des locaux adapté aux soins à réaliser • Installation de la personne soignée en appliquant les bonnes pratiques d'ergonomie • Préparation des matériaux, produits et matériels nécessaires aux soins • Mise à disposition, présentation et manipulation des instruments, produits, matériels et autres dispositifs médicaux nécessaires aux soins • Assistance à la préparation, à la réalisation et au suivi des soins • Suivi de la personne pendant le déroulement du soin et après le soin • Évaluation et suivi de la douleur de la personne soignée • Mise en œuvre de gestes de premiers secours dans le respect du cadre légal et réglementaire 	<p>C3- Mettre en œuvre l'organisation des soins selon les procédures, les règles d'hygiène, de désinfection et de sécurité en vigueur, dans le respect des droits de la personne et de son intégrité, en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, en appliquant les principes d'optimisation d'effort et de prévention des risques professionnels, afin de garantir l'assistance optimale du praticien</p> <p>3.1 Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter, afin de garantir la qualité des interventions tout au long de la prise en soin de la personne</p> <p>3.2 Installer et/ou utiliser les matériels, matériaux, produits et documents, nécessaires aux soins, préalablement identifiés et prévus, afin de faciliter l'organisation des soins</p> <p>3.3 Mettre en œuvre les techniques adaptées de préparation des matériaux, matériels et produits nécessaires aux soins, afin de garantir la conformité et la qualité des matériaux, matériels et produits</p> <p>3.4 Installer la personne dans des conditions adaptées, afin de faciliter la réalisation des soins</p> <p>3.5 Installer la personne pour la prise de radiographie selon les consignes du praticien, dans le respect des règles de radioprotection du patient en vigueur, afin de faciliter l'organisation des soins</p>	<p>Épreuve E2</p> <p>E2 est constituée de 3 modalités d'évaluation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • ME 2.1 – « Organisation des soins » • ME 2.2 – « Aide technique au praticien » • ME 2.3 – « Radioprotection » <p>E2 évalue les compétences C3 et C4.</p> <p>Durée totale de E2 - 1 heure</p> <p>Modalité ME 2.1 La modalité ME 2.1 consiste en une mise en situation pratique explicitée, réalisée au sein d'un plateau technique de l'organisme de formation.</p> <p>Sur la base de consignes données et d'un contexte professionnel tiré au sort constitué de deux protocoles, le candidat devra pour chacun des protocoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Expliciter l'installation et la préparation de la personne au soin en vue de l'acte ○ Reformuler et analyser la situation proposée, ○ Définir l'acte visé, ○ Préparer les plateaux (matériels et matériaux), ○ Expliciter le protocole et la chronologie de l'acte, ○ Préciser les règles d'hygiène, ○ Expliciter l'accompagnement de la personne en fin de soins (conseils post-opératoires et suivi des soins) <p>Durée de ME 2.1 - 25 minutes</p>	<p>(C3) Pertinence des informations recherchées au regard des soins programmés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les informations recueillies sont pertinentes, sélectionnées et priorisées • Les informations recueillies sont utilisées de façon adaptée dans le respect des règles de confidentialité et de secret professionnel • Les informations nouvelles sont intégrées et prises en compte tout au long de la prise en charge de la personne dans les outils appropriés <p>Conformité de la mise en œuvre des procédures, protocoles, fiches techniques et autres guides de bonnes pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les procédures et protocoles applicables et à mobiliser sont identifiés et sélectionnés • Les procédures, protocoles, fiches techniques et autres guides de bonnes pratiques sont identifiés et expliqués <p>Les procédures, protocoles, fiches techniques et autres guides de bonnes pratiques sont mis en œuvre de manière conforme</p>
	<p>C4- Apporter une aide technique au praticien tout au long de la prise en soin, dans le respect des procédures et des règles d'hygiène, de désinfection et de sécurité en vigueur, selon les consignes et sous la responsabilité du praticien, en fonction de son champ de compétences, en appliquant les principes d'optimisation d'effort et de prévention des risques professionnels, afin de garantir la qualité des soins et d'assurer une assistance optimale du praticien</p> <p>4.1 Anticiper et accompagner les gestes de soins du praticien, afin d'assurer une assistance optimale du praticien</p>	<p>Modalité ME 2.2 La modalité ME 2.2 consiste en un entretien technique avec le jury d'évaluation. Il a lieu à l'issue de ME2.1.</p> <p>En s'appuyant sur un guide d'entretien, le jury évaluateur questionne le</p>	<p>(C4) Conformité aux règles de bonnes pratiques et adaptation de l'aide au praticien pendant le soin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différents temps du soin sont anticipés, respectés et expliqués • La nature de l'aide au soin est identifiée • L'aide au soin est organisée en amont du soin • L'intervention d'aide aux soins est adaptée • La préparation des matériels, matériaux, produits et documents est anticipée et expliquée • La préparation des matériels, matériaux, produits et documents est pertinente • Les matériels, matériaux, produits et documents sont conformes et mis à disposition de manière adaptée au praticien dans le respect des procédures et des règles d'hygiène, de désinfection et de sécurité • L'espace de travail est organisé et adapté au soin

	<p>4.2 Mettre en œuvre des soins d'urgence, afin de garantir la sécurité et la santé de la personne soignée</p> <p>4.3 Identifier et prendre en charge en équipe une urgence à caractère médical en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale</p> <p>4.4 Participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles.</p> <p>4.5 Adapter ses interventions, afin d'assurer une assistance optimale du praticien</p> <p>4.6 Adapter les modalités de réalisation du soin, afin de respecter les règles d'ergonomie</p>	<p>candidat sur sa pratique professionnelle afin de lui permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ D'argumenter les choix opérés lors de ME2.1, ○ D'expliciter son rôle dans l'assistance du praticien lors du travail à 4 mains, ○ D'argumenter les choix à opérer dans la gestion des situations d'urgence. <p>Durée de ME 2.2 - 20 minutes</p> <p><u>Modalité ME 2.3</u> La modalité ME 2.3 consiste en un questionnaire écrit de type QROC, relatif à la radioprotection et à son application dans le contexte spécifique du métier visé.</p> <p>Durée de ME 2.3 - 15 minutes</p> <p>Jury d'évaluation E2 Composé de 2 membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 formateur externe à l'action de formation <p><u>Et</u> 1 professionnel (chirurgien-dentiste ou assistant dentaire, justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum),</p> <p><u>Ou</u> ○ 2 professionnels (chirurgien(s)-dentiste(s) et/ou assistant(s) dentaire(s), justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les gestes techniques professionnels sont réalisés avec dextérité et en sécurité pour la personne et les professionnels • L'aide aux soins est efficace, sûre et conforme au champ de compétences de l'assistant dentaire <p>Pertinence de l'adaptation des modalités d'aide au soin à la personne et à la situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les évolutions intervenant au cours du soin sont identifiées et prises en compte • L'aide apportée au praticien est réajustée de manière pertinente • Les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap ou de fragilité sont pris en compte, le cas échéant • Les soins d'urgence à réaliser sont adaptés à la situation et sont réalisés sous la responsabilité du praticien • L'organisation du travail est ajustée à la situation et à son évolution <p>Pertinence de l'évaluation de l'activité de soins réalisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le champ de compétences de l'assistant dentaire est connu et expliqué au regard de l'activité réalisée • Les actes d'aide au soin réalisés sont analysés • La mesure de l'écart entre l'aide au soin réalisée et les règles de bonnes pratiques est faite et expliquée • Les mesures de réajustement sont pertinentes et argumentées
--	--	---	--

<p>A4- Entretien de l'environnement de soins, des matériels liés aux activités et gestion du risque infectieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Entretien avant et après soins de la salle de stérilisation et de la salle de soins, planification de ces activités Traitement des matériels et dispositifs médicaux Prise en charge de la chaîne de stérilisation selon les recommandations en vigueur et planification de ces activités Contrôles, traçabilité des différentes étapes de la stérilisation et alerte afin d'assurer la continuité des soins Contrôle, conditionnement et rangement des matériels, matériaux, produits et dispositifs médicaux Rangement et suivi des stocks de matériels, matériaux et produits et alerte afin d'assurer la continuité des soins Tri et élimination des déchets dans les contenants appropriés en fonction des circuits définis par la réglementation en vigueur Intervention dans le processus de rédaction de procédures de gestion du risque infectieux et mise en œuvre 	<p>C5- Assurer le nettoyage, la décontamination et la désinfection du matériel, des équipements et des locaux selon les protocoles, procédures et fiches techniques, dans la limite de son champ d'activités, selon la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise répondant aux enjeux de développement durable, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité en vigueur et les principes d'optimisation d'effort et de prévention des risques professionnels, afin de prévenir le risque infectieux</p> <p>5.1 Identifier et utiliser le matériel, les matériaux et les équipements adaptés aux interventions et à la structure de soin, en vue d'assurer leur nettoyage, désinfection et décontamination</p> <p>5.2 Doser et utiliser les produits de nettoyage, de décontamination et de désinfection afin de garantir la sécurité des interventions</p> <p>5.3 Mettre en œuvre les techniques de nettoyage, de désinfection et de stérilisation appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections liées aux soins.</p> <p>5.4 Identifier et respecter les circuits d'entrée, de sortie et de stockage des matériels, matériaux et produits, afin de prévenir le risque de contamination croisée et le risque infectieux</p> <p>5.5 Identifier et respecter les circuits des déchets des activités de soins, afin de prévenir le risque infectieux</p> <p>5.6 Repérer toute anomalie dans la chaîne de stérilisation, la péremption des matériels, matériaux et produits, et alerter la hiérarchie, en vue d'éviter tout risque de contamination</p> <p>5.7 Apprécier l'efficacité des opérations d'entretien des locaux et alerter, afin d'éviter tout risque de contamination</p> <p>5.8 Contrôler la conformité des matériels et repérer les anomalies apparentes dans la maintenance et le fonctionnement des matériels, établis et alerter la hiérarchie, pour prévenir tout risque ou danger lors de leur utilisation</p>	<p>Épreuve E3</p> <p>« Risque infectieux, traçabilité, stocks et dysfonctionnements »</p> <p>E3 est constituée de 1 modalité d'évaluation.</p> <p>E3 évalue les compétences C5 et C6.</p> <p>Durée totale de E3 - 2 h 30 minutes</p> <p>E3 consiste en une étude de cas complexe, portant sur des cas pratiques réels ou reconstitués. Le sujet de E3 est composé de 4 parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gestion du risque infectieux, (2 cas pratiques) Gestion de la traçabilité, (1 ou 2 cas pratiques) Gestion des stocks, (1 cas pratique) Gestion des dysfonctionnements. (1 cas pratique) <p>Jury d'évaluation E3</p> <p>Composé de 2 membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 formateur-correcteur externe à l'action de formation <p>Et</p> <p>1 professionnel (chirurgien-dentiste ou assistant dentaire, justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum)</p>	<p>(C5)</p> <p>Pertinence de l'analyse dans l'utilisation d'un document de référence compte tenu du contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le choix du protocole, de la procédure, de la fiche technique ou du document de référence utilisé, est expliqué et argumenté Le contenu du document est compris et expliqué <p>Pertinence de l'identification des matériels, matériaux et des équipements utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les dispositifs médicaux sont identifiés (critiques, non critiques et à usage unique) Les finalités et l'utilisation des matériels, matériaux et équipements utilisés, sont expliquées <p>Pertinence de l'analyse dans l'application des règles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De qualité, de conformité aux normes en vigueur, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement, - De traçabilité, - Liées aux circuits d'entrée, de sortie, de stockage des matériels, matériaux, produits et déchets. <ul style="list-style-type: none"> Les règles liées à la qualité, à la sécurité, à l'ergonomie, à la transition écologique et au respect de l'environnement sont respectées et expliquées Les circuits propres à chaque type de dispositif médical sont mis en œuvre et expliqués Les non-conformités sont identifiées Les règles de traçabilité et d'alerte sont explicitées selon les situations Les risques et les conséquences d'une anomalie, d'une non-conformité ou d'une absence de traçabilité, sont expliqués Le circuit des déchets est respecté et expliqué Le circuit de stérilisation des matériels est respecté et expliqué Les propositions de réajustement sont pertinentes et argumentées <p>Pertinence des activités de prévention des risques de contamination croisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les procédures et les moyens de prévention des risques de contamination croisée sont mis en œuvre, respectés et expliqués Les protocoles portant sur les accidents d'exposition aux produits biologiques sont identifiés et explicités <p>Conformité de mise en œuvre du processus de nettoyage, de désinfection, de conditionnement et de stérilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les techniques de nettoyage des instruments ou des matériels sont mises en œuvre de manière conforme, et sont expliquées Les opérations de stérilisation sont mises en œuvre, expliquées et conformes aux normes et à la réglementation en vigueur
---	--	---	--

	<p>5.9 Planifier les opérations de maintenance des matériels, afin de garantir la conformité des matériels et équipements</p> <p>5.10 Renseigner les documents et outils de suivi, afin de s'assurer de la traçabilité des interventions et du risque infectieux</p>		<p>Fiabilité dans la vérification de la conformité et/ou la fonctionnalité des matériels et dispositifs utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les défauts de fonctionnement apparents sont identifiés et signalés pour les appareils et dispositifs médicaux nécessaires aux soins et pour le matériel d'urgence • Les conditions de stockage des matériels et équipements, sont conformes et contrôlées • Les anomalies dans le suivi des matériels, et équipements sont repérées et expliquées <p>Pertinence de l'analyse critique de la situation de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La recherche documentaire liée à la gestion du risque infectieux est adaptée au contexte et expliquée • La démarche d'analyse, le raisonnement et l'argumentation sont pertinents • Les difficultés et/ou les erreurs sont identifiées • Les causes des difficultés et/ou des erreurs sont analysées • Des améliorations sont proposées et argumentées
	<p>C6- Gérer les stocks de matériaux, produits et consommables, selon les protocoles et procédures en vigueur, dans le respect de la démarche de responsabilité sociétale des entreprises répondant aux enjeux de développement durable, selon les consignes de la hiérarchie et dans la limite de son champ d'activités, afin d'éviter toute rupture de stock</p> <p>6.1 Identifier les matériaux, produits et consommables adaptés et utilisés lors des interventions dans la structure de soin, afin d'en assurer la gestion et l'approvisionnement</p> <p>6.2 Mettre en œuvre les techniques de rangement et de stockage du matériel, des matériaux et des produits adaptées, afin de garantir leur conformité et leur qualité</p> <p>6.3 Repérer toute anomalie dans le rangement, les conditions de stockage et l'approvisionnement des matériaux et produits et alerter la hiérarchie le cas échéant, afin d'éviter tout risques de contamination</p> <p>6.4 Évaluer les besoins en matériaux et produits adaptés et utilisés lors des interventions dans la structure de soin, afin de préparer les commandes,</p> <p>6.5 Assurer les commandes de matériaux, produits et consommables et leur suivi, pour éviter toute rupture de stock</p>		<p>(C6)</p> <p>Pertinence de l'analyse dans l'utilisation d'un document de référence compte tenu du contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le choix du document de référence utilisé, est expliqué et argumenté • Le contenu du document est compris et expliqué <p>Pertinence de l'identification des produits et consommables utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les consommables, matériaux et produits sont identifiés, • Les finalités et l'utilisation des consommables et produits utilisés, sont expliquées <p>Pertinence de l'analyse dans l'application des règles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De qualité, de conformité aux normes en vigueur, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement, - De traçabilité, - Liées aux circuits d'entrée, de sortie, de stockage des matériaux, produits, et consommables. <ul style="list-style-type: none"> • Les non-conformités sont identifiées • Les règles de traçabilité et d'alerte sont explicitées selon les situations • Les risques et les conséquences d'une anomalie, d'une non-conformité ou d'une absence de traçabilité, sont expliqués • Les propositions de réajustement sont pertinentes et argumentées <p>Fiabilité dans la vérification de la conformité des consommables, matériaux et produits utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les conditions de stockage sont conformes et contrôlées • Les anomalies dans le suivi des consommables, matériaux et produits sont repérées et expliquées

	<p>6.6 Renseigner les documents et outils de suivi afin de s'assurer de la traçabilité des interventions et d'organiser l'approvisionnement de produits et consommables</p>		<p>Conformité de la gestion de stock des matériels et dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le suivi des stocks est réalisé régulièrement à l'aide d'outils adaptés • Les besoins en matériels, produits et consommables sont identifiés • Les besoins en matériels, matériaux et produits sont évalués et pris en compte en vue de l'approvisionnement, de façon adaptée • Les commandes sont réalisées afin d'éviter tout risque de rupture
<p>A5- Gestion et suivi du dossier de la personne soignée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise de rendez-vous • Identification des urgences • Modification de l'agenda en fonction des informations recueillies, du contexte, des situations et des imprévus • Organisation du planning des soins de la personne selon les consignes du praticien • Création et suivi du dossier administratif de la personne • Création et suivi du dossier médical de la personne • Utilisation de logiciels professionnels et métier • Préparation, selon les indications du praticien, des documents et informations nécessaires à la prise en charge de la personne • Apport d'explications sur les modalités de prise en charge des soins • Saisie des actes selon les instructions du praticien • Préparation des feuilles de soin en vue de leur transmission • Suivi des transmissions 	<p>C7- Gérer les données et informations pertinentes portant sur la personne soignée et sur les activités de la structure de soin, dans le respect des règles de déontologie qui s'imposent aux chirurgiens-dentistes, de confidentialité et de secret professionnel conformément aux consignes en vigueur dans la structure, à l'aide des outils adaptés, dans le respect de la réglementation, de la sécurité informatique de la structure de soin, du règlement général sur la protection des données afin de garantir la qualité et la traçabilité des informations</p> <p>Gestion des données de la personne</p> <p>7.1 Constituer et organiser le dossier de la personne afin d'assurer un suivi adapté de la personne</p> <p>7.2 Sélectionner et synthétiser les informations pertinentes nécessaires à la constitution et au suivi des dossiers de la personne, afin d'en assurer la traçabilité</p> <p>7.3 Organiser et mettre en œuvre la traçabilité et la conservation des informations et des dossiers, afin d'être en conformité avec la réglementation en vigueur</p> <p>7.4 Organiser et suivre le dossier de prise en charge des personnes, afin de répondre aux exigences des organismes de prise en charge</p> <p>7.5 Transmettre par écrit et/ou par oral les informations liées à la personne, à la réalisation d'un soin et/ou d'une activité, en vue d'assurer le suivi de la personne soignée et des soins réalisés</p> <p>Gestion des informations liées à la structure</p> <p>7.6 Identifier les informations préalablement hiérarchisées portant sur les matériaux, matériels et produits et leurs conditions d'approvisionnement, afin d'en assurer une utilisation adaptée, d'en permettre la traçabilité et le suivi</p>	<p>Épreuve E4</p> <p>E4 est constituée de 2 modalités d'évaluation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • ME4.1 – « Gestion du dossier de la personne soignée et traçabilité » • ME4.2 – « Planification de rendez-vous et des séquences de soin » <p>E4 évalue la compétence C7</p> <p>Durée totale de E4 2 heures 15 minutes</p> <p>Modalité ME 4.1</p> <p>La modalité ME 4.1 consiste en une étude de 3 cas pratiques à traiter partiellement à l'aide d'un logiciel dentaire. Chaque cas pratique sera basé sur un contexte fictif appuyé sur un corpus de documents.</p> <p>Selon les cas pratiques de l'étude, le candidat devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Gérer le dossier de la personne soignée, ○ Assurer le suivi des transmissions, ○ Préparer les feuilles de soins, ○ Établir un devis conventionnel et alternatif, ○ Expliquer les modalités de prise en charge des soins, ○ Réaliser les fiches de prescription (prothèses) et de traçabilité à destination des laboratoires <p>Durée de ME 4.1 - 2 heures</p>	<p>(C7)</p> <p>Adéquation de la tenue et du suivi du dossier patient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le choix des informations nécessaires à la constitution du dossier de la personne est pertinent et expliqué • Les éléments figurant dans le dossier sont correctement agencés, utiles et adaptés • Le dossier de la personne est organisé de façon adaptée et opérationnelle • Le contenu du dossier de la personne est conforme aux recommandations et aux règles de la structure de soins • Le stockage des informations et des dossiers est conforme à la réglementation et aux règles de la structure de soins • Le suivi du dossier de la personne est réalisé avec rigueur • La sécurité informatique de la structure de soin, le règlement général sur la protection des données et le secret professionnel sont respectés <p>Pertinence de l'analyse des situations et du recueil des informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La situation devant faire l'objet d'une transmission est repérée • Les éléments d'information nécessaires à la transmission sont recueillis et sélectionnés de façon pertinente • Les informations transmises prennent en compte les compétences des interlocuteurs professionnels, dans le respect des règles de confidentialité et du secret professionnel <p>Cohérence dans la continuité des informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation de la transmission des informations est pertinente et adaptée • Les informations transmises sont hiérarchisées et priorisées • Les informations sont transmises dans les délais requis en fonction de la situation • La continuité et la traçabilité des soins est assurée dans le respect de la sécurité informatique de la structure de soin, du règlement général sur la protection des données et du secret professionnel <p>Fiabilité et pertinence des informations transmises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les outils de transmission y compris informatisés sont utilisés à bon escient • Le choix des outils est expliqué • Toutes les informations requises sont transmises aux professionnels de santé concernés, dans les délais

	<p>7.7 Rechercher les informations nécessaires à la transmission aux laboratoires de prothèses, de la fiche de prescription et de traçabilité des prothèses ou orthèses en vue d'en assurer le suivi</p> <p>7.8 Organiser, suivre et adapter un agenda en fonction des priorités et des besoins, afin de permettre une organisation optimale de la structure de soins et de répondre à la demande du praticien</p> <p>7.9 Analyser les situations pour apporter les informations pertinentes par écrit et/ou par oral au cours de réunions professionnelles</p>	<p>Modalité ME 4.2 La modalité ME 4.2 consiste en une mise en situation professionnelle reconstituée au sein de l'organisme de formation. Sur la base de consignes données et d'un contexte fictif tiré au sort constitué de deux parties, le candidat devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Traiter à l'aide d'un progiciel dentaire : <ul style="list-style-type: none"> - La planification de rendez-vous en fonction d'un planning existant (1 soin d'urgence et 1 soin classique), - L'identification d'erreurs au sein d'un agenda prérempli, - La planification de séquences de soins selon les consignes du praticien avec interventions d'acteurs internes et externes à la structure (1 cas de prothèse adjointe OU conjointe). ○ Répondre à un questionnaire de type QROC relatif à l'identification de l'urgence. <p>Durée de ME 4.2 - 15 minutes</p> <p>Jury d'évaluation E4 Composé de 2 membres : ○ 1 formateur-correcteur externe à l'action de formation</p> <p>Et 1 professionnel (chirurgien-dentiste ou assistant dentaire, justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les informations transmises sont pertinentes, fiables et sélectionnées avec discernement dans le respect de la réglementation, de la protection de la personne et du secret professionnel • Les conséquences d'une transmission défailante sont expliquées • Le vocabulaire utilisé est professionnel et adapté • Les données chiffrées sont transmises de manière fiable et conforme • Une synthèse claire de la situation de la personne est restituée • Les anomalies ou les incohérences entre les informations transmises par les différents acteurs sont repérées <p>Fiabilité des données recueillies et échangées avec les organismes de prise en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les organismes de prise en charge sont identifiés • Le soin est identifié et saisi informatiquement de manière adaptée • Les données à échanger sont identifiées, pertinentes, actualisées, et argumentées • La transmission des données respecte les règles de secret professionnel • Les données validées par le praticien sont transmises de manière adaptée • Le suivi des échanges est pertinent <p>Pertinence de la gestion d'un agenda :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La nature de l'agenda nécessaire à la gestion de la situation est identifiée • La démarche d'analyse conduisant au choix de l'agenda est expliquée • La démarche de planification du rendez-vous est expliquée • Les situations nécessitant une adaptation de l'agenda sont repérées et hiérarchisées • La programmation des soins prend en compte l'organisation de la structure de soins et la demande du praticien • Les réajustements sont pertinents et argumentés <p>Fiabilité de l'utilisation des outils informatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les outils informatiques et logiciels mis à disposition sont repérés et explorés • Les outils informatiques mis à disposition dans la structure de soins, sont utilisés de manière fiable et adaptés • Les logiciels mis à disposition sont identifiés, leur utilisation est adaptée, efficace et sûre • Les données issues de l'utilisation de l'outil informatique sont conformes et exploitables • Les règles permettant d'assurer la sécurité informatique de la structure et le respect du règlement général de protection des données sont appliquées (cybersécurité) • Les anomalies liées à l'utilisation de l'outil informatique ou aux données collectées et traitées, sont identifiées et signalées • Des actions correctives sont proposées et mises en œuvre de manière adaptée
--	---	--	--

<p>A6- Recueil, transmission des informations par écrit et/ou par oral et mise en œuvre de la traçabilité, dans le cadre de la structure de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmission des informations sur les soins, observations et mesures réalisées, au sein de la structure de soins • Transmission d'informations lors de réunions dans la structure de soins • Coordination des soins des personnes, dans le cadre de la structure de soins avec les autres professionnels • Préparation en vue de la transmission et réception des documents nécessaires aux autres professionnels de santé en relation avec les soins de la personne • Coordination et traçabilité avec les laboratoires de prothèse • Utilisation de logiciels professionnels et métier 	<p>C8- Organiser son activité en relation avec les différents acteurs internes et/ou externes à la structure de soin, dans la limite de son champ de compétences, dans le respect des personnes, en tenant compte d'éventuels besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, à l'aide des outils adaptés de la structure, en vue d'assurer une cohérence dans la continuité des soins</p> <p>8.1 Prioriser son activité, pour répondre aux besoins de la personne ou d'un groupe de personnes ou gérer d'éventuelles urgences au sein de la structure de soin</p> <p>8.2 Déterminer son propre champ d'intervention au regard de l'identification des fonctions de chaque professionnel de santé ou prestataire interne ou externe, afin d'assurer une cohérence dans la continuité des soins</p> <p>8.3 Organiser sa propre activité en lien avec les autres professionnels de santé ou prestataires internes ou externes de la structure de soin, en tenant compte de la planification de l'ensemble des activités de la structure afin d'optimiser l'organisation et la gestion des soins et prestations</p> <p>8.4 Communiquer de manière adaptée avec les fournisseurs, les prestataires de service et les organismes prestataires, afin de faciliter les échanges et les prestations</p> <p>8.5 Planifier son activité en recherchant les informations pertinentes et nécessaires, afin d'optimiser son organisation</p>	<p>Épreuve E5</p> <p>« Entretien technique sur la base d'un rapport de pratique professionnelle en structures de soin dentaire »</p> <p>E5 est constituée de 1 modalité d'évaluation.</p> <p>E5 évalue les compétence C8 et C9</p> <p>Durée totale de E5 - 15 minutes</p> <p>E5 consiste en un entretien avec le jury technique d'évaluation.</p> <p>Le candidat produit un rapport (format numérique) en s'appuyant sur sa pratique en structure de soin durant la formation et sur le stage pratique au sein d'une seconde structure de soin.</p> <p>Après avoir pris connaissance du rapport du candidat et en s'appuyant sur un guide d'entretien, le jury évaluateur questionne le candidat sur sa pratique professionnelle.</p> <p>Jury d'évaluation E5</p> <p>Composé de 2 membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 formateur externe à l'action de formation <p>Et</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 professionnel (chirurgien-dentiste ou assistant dentaire, justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum), <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 2 professionnels (chirurgien(s)-dentiste(s) et/ou assistant(s) dentaire(s), justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum), 	<p>(C8)</p> <p>Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différents acteurs en lien avec la structure de soins sont identifiés et sollicités à bon escient • Les ressources externes sont identifiées • L'articulation des activités est conforme au champ de compétences de l'assistant dentaire et des autres intervenants <p>Cohérence dans la continuité des soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les liens entre les différentes interventions professionnelles sont repérés et explicités • L'organisation des activités pour optimiser le travail en collaboration est expliquée et argumentée • Les outils d'organisation individuelle du travail sont utilisés • Les tâches sont hiérarchisées, priorisées et argumentées • Les outils de planification du travail de la structure de soins sont utilisés à bon escient en respectant les règles professionnelles • La continuité et la traçabilité des activités et informations le nécessitant, est assurée et adaptée <p>Qualité de la participation à la démarche professionnelle collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La contribution à la construction d'un projet est effective et pertinente • Les propositions sont professionnelles, adaptées et argumentées • La contribution au travail en équipe tient compte du champ de compétences de l'assistant dentaire et de celles des autres professionnels
<p>A7- Accueil, accompagnement d'assistants dentaires en formation ou de nouveaux arrivants dans la structure et amélioration des pratiques professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil des personnes en formation et des nouveaux arrivants (assistants dentaires et aides dentaires) • Explication de l'organisation de la structure de soins et des 	<p>C9- Former et/ou accompagner de nouveaux arrivants, de personnes en formation, dans la limite de son champ de compétences, dans le respect des personnes, en tenant compte d'éventuels besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, et analyser sa pratique professionnelle, en vue de l'amélioration continue des pratiques professionnelles</p> <p>9.1 Rechercher et identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels afin d'assurer un accueil adapté dans la structure de soins</p>		<p>(C9)</p> <p>Qualité de l'accueil et de la transmission d'un savoir-faire à une personne en formation ou un professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une démarche d'accueil est mise en œuvre et les informations nécessaires sont transmises • Les explications nécessaires sont apportées à la personne pour faciliter et favoriser son apprentissage • La transmission du savoir-faire est assurée avec une pédagogie en conformité avec le niveau de formation de la personne • Les acquis de la personne en formation sont évalués et l'accompagnement formatif est adapté en conséquence <p>Pertinence de l'analyse d'une situation professionnelle :</p>

<p>fonctions de chaque professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apport des informations nécessaires sur les modalités de réalisation des activités des personnes en formation • Organisation des activités des personnes en formation • Accompagnement de la réalisation des activités et apport des explications nécessaires aux personnes en formation • Observation et réajustement si nécessaire de la réalisation des activités des personnes en formation • Apport d'une appréciation lors de l'évaluation de la personne en formation par le tuteur • Auto-évaluation de ses pratiques professionnelles • Détermination de ses besoins en formation continue • Proposition d'axes d'amélioration concernant l'organisation ergonomique des postes de travail • Proposition d'actions d'amélioration dans le cadre de son activité professionnelle 	<p>9.2 Expliquer l'organisation de la structure de soins afin d'accompagner l'intégration des personnes en formation ou de nouveaux arrivants</p> <p>9.3 Organiser et accompagner les activités des personnes en formation dans la structure de soins, afin de faciliter le développement de leurs compétences</p> <p>9.4 Identifier et évaluer les acquis et les écarts dans la réalisation des activités de la personne en formation, afin d'adapter son accompagnement</p> <p>9.5 Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages afin de lui permettre d'identifier les axes de progressions à mettre en œuvre</p> <p>9.6 Identifier et évaluer les acquis et les écarts dans la réalisation de ses propres activités afin d'améliorer ses pratiques et d'ajuster ses interventions</p> <p>9.7 Identifier et exprimer ses propres besoins en formation en s'appuyant sur une veille technologique pour maintenir ou développer ses compétences</p> <p>9.8 Mettre en œuvre une veille réglementaire, scientifique et technologique afin d'améliorer ses pratiques et d'adapter ses interventions</p>		<ul style="list-style-type: none"> • La situation professionnelle est expliquée • L'analyse de la situation professionnelle est pertinente et argumentée • L'activité réalisée par une personne en formation est analysée et évaluée de façon pertinente au regard des référentiels et du champ de compétence <p>Pertinence de la veille réglementaire, scientifique et technologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les évolutions réglementaire, scientifique et technologique sont recherchées à l'aide de documents et sites professionnels • Les informations recueillies sont analysées • Des actions (adaptation de techniques, de pratiques) sont proposées et mises en œuvre <p>Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les écarts entre le niveau requis de connaissances et de pratiques professionnelles et le sien propre, sont repérés • Les besoins en formation sont exprimés et expliqués • Les acquis en formation professionnelle (dont le développement professionnel continu) sont réinvestis dans la pratique
---	---	--	--

(1) Les modalités d'évaluation pourront faire l'objet d'adaptations selon la situation de handicap/ de fragilité, propre à chaque candidat à la certification professionnelle conformément au règlement de délivrance du Titre Assistant dentaire.

VUE SYNOPTIQUE DU RÉFÉRENTIEL

Blocs de compétences		Compétences
N°	Intitulé	Intitulé
1	Assurer la prise en charge adaptée de la personne au sein des structures de soin dans le champ de la chirurgie dentaire	<p>C1- Établir une communication adaptée, en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, en adaptant sa communication, dans le respect des personnes, des règles de confidentialité et du secret professionnel, afin d’informer et d’accompagner la personne au sein des structures de soin dans le champ de la chirurgie dentaire</p> <p>1.1 Communiquer avec la personne sur ses demandes et les informations la concernant, afin de réaliser une prise en soin adaptée à ses besoins 1.2 Identifier et apporter des informations adaptées à la personne tout au long de sa prise en soins, afin de maintenir un échange de qualité 1.3 Identifier et apporter à la personne des informations complémentaires concernant le traitement et son suivi afin de s’assurer de son observance 1.4 Adapter aux publics concernés, les conseils dans le domaine de l’éducation à la santé, à l’hygiène bucco-dentaire et au suivi des prothèses et orthèses, afin de promouvoir la santé et la santé bucco-dentaire</p> <p>C2- Analyser la situation de la personne, dans le respect des droits de la personne et de son intégrité, dans le respect des règles d’hygiène, de sécurité, de confidentialité et du secret professionnel, en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, afin d’adapter sa prise en soin</p> <p>2.1 Rechercher les informations auprès de la personne, ses demandes, ses craintes et ses interrogations, afin de permettre une prise en soin adaptée 2.2 Identifier les signes et symptômes présentés par la personne, afin de permettre une évaluation appropriée de sa situation 2.3 Prodiguer des conseils dans le domaine de la santé bucco-dentaire au regard de ses pathologies éventuelles, de sa santé et de sa santé bucco-dentaire pour de permettre un suivi et une prise en soin adaptés 2.4 Évaluer la douleur en utilisant les outils adaptés, afin de permettre une analyse de la situation de la personne 2.5 Discerner le caractère urgent d’une situation, afin de permettre l’adaptation de la prise en soin du praticien 2.6 Ajuster son intervention en fonction des réactions et de l’expression de la personne soignée, afin de tenir compte de la douleur ressentie</p>

Blocs de compétences		Compétences
N°	Intitulé	Intitulé
2	Assister le praticien tout au long de la prise en soin des personnes	<p>C3- Mettre en œuvre l'organisation des soins selon les procédures, les règles d'hygiène, de désinfection et de sécurité en vigueur, dans le respect des droits de la personne et de son intégrité, en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, en appliquant les principes d'optimisation d'effort et de prévention des risques professionnels, afin de garantir l'assistance optimale du praticien</p> <p>3.1 Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter, afin de garantir la qualité des interventions tout au long de la prise en soin de la personne 3.2 Installer et/ou utiliser les matériels, matériaux, produits et documents, nécessaires aux soins, préalablement identifiés et prévus, afin de faciliter l'organisation des soins 3.3 Mettre en œuvre les techniques adaptées de préparation des matériaux, matériels et produits nécessaires aux soins, afin de garantir la conformité et la qualité des matériaux, matériels et produits 3.4 Installer la personne dans des conditions adaptées, afin de faciliter la réalisation des soins 3.5 Installer la personne pour la prise de radiographie selon les consignes du praticien, dans le respect des règles de radioprotection du patient en vigueur, afin de faciliter l'organisation des soins</p> <p>C4- Apporter une aide technique au praticien tout au long de la prise en soin, dans le respect des procédures et des règles d'hygiène, de désinfection et de sécurité en vigueur, selon les consignes et sous la responsabilité du praticien, en fonction de son champ de compétences, en appliquant les principes d'optimisation d'effort et de prévention des risques professionnels, afin de garantir la qualité des soins et d'assurer une assistance optimale du praticien</p> <p>4.1 Anticiper et accompagner les gestes de soins du praticien, afin d'assurer une assistance optimale du praticien 4.2 Mettre en œuvre des soins d'urgence, afin de garantir la sécurité et la santé de la personne soignée 4.3 Identifier et prendre en charge en équipe une urgence à caractère médical en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale 4.4 Participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles. 4.5 Adapter ses interventions, afin d'assurer une assistance optimale du praticien 4.6 Adapter les modalités de réalisation du soin, afin de respecter les règles d'ergonomie</p>

Blocs de compétences		Compétences
N°	Intitulé	Intitulé
3	Gérer les stocks de produits, de consommables, le matériel, les locaux et le risque infectieux au sein des structures de soin dans le champ de la chirurgie dentaire	<p>C5- Assurer le nettoyage, la décontamination et la désinfection du matériel, des équipements et des locaux selon les protocoles, procédures et fiches techniques, dans la limite de son champ d'activités, selon la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise répondant aux enjeux de développement durable, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité en vigueur et les principes d'optimisation d'effort et de prévention des risques professionnels, afin de prévenir le risque infectieux</p> <p>5.1 Identifier et utiliser le matériel, les matériaux et les équipements adaptés aux interventions et à la structure de soin, en vue d'assurer leur nettoyage, désinfection et décontamination 5.2 Doser et utiliser les produits de nettoyage, de décontamination et de désinfection afin de garantir la sécurité des interventions 5.3 Mettre en œuvre les techniques de nettoyage, de désinfection et de stérilisation appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections liées aux soins. 5.4 Identifier et respecter les circuits d'entrée, de sortie et de stockage des matériels, matériaux et produits, afin de prévenir le risque de contamination croisée et le risque infectieux 5.5 Identifier et respecter les circuits des déchets des activités de soins, afin de prévenir le risque infectieux 5.6 Repérer toute anomalie dans la chaîne de stérilisation, la péremption des matériels, matériaux et produits, et alerter la hiérarchie, en vue d'éviter tout risque de contamination 5.7 Apprécier l'efficacité des opérations d'entretien des locaux et alerter, afin d'éviter tout risque de contamination 5.8 Contrôler la conformité des matériels et repérer les anomalies apparentes dans la maintenance et le fonctionnement des matériels, établis et alerter la hiérarchie, pour prévenir tout risque ou danger lors de leur utilisation 5.9 Planifier les opérations de maintenance des matériels, afin de garantir la conformité des matériels et équipements 5.10 Renseigner les documents et outils de suivi, afin de s'assurer de la traçabilité des interventions et du risque infectieux</p> <p>C6- Gérer les stocks de matériaux, produits et consommables, selon les protocoles et procédures en vigueur, dans le respect de la démarche de responsabilité sociétale des entreprises répondant aux enjeux de développement durable, selon les consignes de la hiérarchie et dans la limite de son champ d'activités, afin d'éviter toute rupture de stock</p> <p>6.1 Identifier les matériaux, produits et consommables adaptés et utilisés lors des interventions dans la structure de soin, afin d'en assurer la gestion et l'approvisionnement 6.2 Mettre en œuvre les techniques de rangement et de stockage du matériel, des matériaux et des produits adaptées, afin de garantir leur conformité et leur qualité 6.3 Repérer toute anomalie dans le rangement, les conditions de stockage et l'approvisionnement des matériaux et produits et alerter la hiérarchie le cas échéant, afin d'éviter tout risques de contamination 6.4 Évaluer les besoins en matériaux et produits adaptés et utilisés lors des interventions dans la structure de soin, afin de préparer les commandes, 6.5 Assurer les commandes de matériaux, produits et consommables et leur suivi, pour éviter toute rupture de stock 6.6 Renseigner les documents et outils de suivi afin de s'assurer de la traçabilité des interventions et d'organiser l'approvisionnement de produits et consommables</p>

Blocs de compétences		Compétences
N°	Intitulé	Intitulé
4	Gérer son activité, les données et informations liées aux personnes soignées et à la structure, dans le cadre d'un travail en équipe	<p>C7- Gérer les données et informations pertinentes portant sur la personne soignée et sur les activités de la structure de soin, dans le respect des règles de déontologie qui s'imposent aux chirurgiens-dentistes, de confidentialité et de secret professionnel conformément aux consignes en vigueur dans la structure, à l'aide des outils adaptés, dans le respect de la réglementation, de la sécurité informatique de la structure de soin, du règlement général sur la protection des données afin de garantir la qualité et la traçabilité des informations</p> <p>Gestion des données de la personne</p> <p>7.1 Constituer et organiser le dossier de la personne afin d'assurer un suivi adapté de la personne</p> <p>7.2 Sélectionner et synthétiser les informations pertinentes nécessaires à la constitution et au suivi des dossiers de la personne, afin d'en assurer la traçabilité</p> <p>7.3 Organiser et mettre en œuvre la traçabilité et la conservation des informations et des dossiers, afin d'être en conformité avec la réglementation en vigueur</p> <p>7.4 Organiser et suivre le dossier de prise en charge des personnes, afin de répondre aux exigences des organismes de prise en charge</p> <p>7.5 Transmettre par écrit et/ou par oral les informations liées à la personne, à la réalisation d'un soin et/ou d'une activité, en vue d'assurer le suivi de la personne soignée et des soins réalisés</p> <p>Gestion des informations liées à la structure</p> <p>7.6 Identifier les informations préalablement hiérarchisées portant sur les matériaux, matériels et produits et leurs conditions d'approvisionnement, afin d'en assurer une utilisation adaptée, d'en permettre la traçabilité et le suivi</p> <p>7.7 Rechercher les informations nécessaires à la transmission aux laboratoires de prothèses, de la fiche de prescription et de traçabilité des prothèses ou orthèses en vue d'en assurer le suivi</p> <p>7.8 Organiser, suivre et adapter un agenda en fonction des priorités et des besoins, afin de permettre une organisation optimale de la structure de soins et de répondre à la demande du praticien</p> <p>7.9 Analyser les situations pour apporter les informations pertinentes par écrit et/ou par oral au cours de réunions professionnelles</p> <p>C8- Organiser son activité en relation avec les différents acteurs internes et/ou externes à la structure de soin, dans la limite de son champ de compétences, dans le respect des personnes, en tenant compte d'éventuels besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, à l'aide des outils adaptés de la structure, en vue d'assurer une cohérence dans la continuité des soins</p> <p>8.1 Prioriser son activité, pour répondre aux besoins de la personne ou d'un groupe de personnes ou gérer d'éventuelles urgences au sein de la structure de soin</p> <p>8.2 Déterminer son propre champ d'intervention au regard de l'identification des fonctions de chaque professionnel de santé ou prestataire interne ou externe, afin d'assurer une cohérence dans la continuité des soins</p> <p>8.3 Organiser sa propre activité en lien avec les autres professionnels de santé ou prestataires internes ou externes de la structure de soin, en tenant compte de la planification de l'ensemble des activités de la structure afin d'optimiser l'organisation et la gestion des soins et prestations</p> <p>8.4 Communiquer de manière adaptée avec les fournisseurs, les prestataires de service et les organismes prestataires, afin de faciliter les échanges et les prestations</p> <p>8.5 Planifier son activité en recherchant les informations pertinentes et nécessaires, afin d'optimiser son organisation</p> <p>C9- Former et/ou accompagner de nouveaux arrivants, des personnes en formation, dans la limite de son champ de compétences, dans le respect des personnes, en tenant compte d'éventuels besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, et analyser sa pratique professionnelle, en vue de l'amélioration continue des pratiques professionnelles</p>

		<p>9.1 Rechercher et identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels afin d'assurer un accueil adapté dans la structure de soins</p> <p>9.2 Expliquer l'organisation de la structure de soins afin d'accompagner l'intégration des personnes en formation ou de nouveaux arrivants</p> <p>9.3 Organiser et accompagner les activités des personnes en formation dans la structure de soins, afin de faciliter le développement de leurs compétences</p> <p>9.4 Identifier et évaluer les acquis et les écarts dans la réalisation des activités de la personne en formation, afin d'adapter son accompagnement</p> <p>9.5 Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages afin de lui permettre d'identifier les axes de progressions à mettre en œuvre</p> <p>9.6 Identifier et évaluer les acquis et les écarts dans la réalisation de ses propres activités afin d'améliorer ses pratiques et d'ajuster ses interventions</p> <p>9.7 Identifier et exprimer ses propres besoins en formation en s'appuyant sur une veille technologique pour maintenir ou développer ses compétences</p> <p>9.8 Mettre en œuvre une veille réglementaire, scientifique et technologique afin d'améliorer ses pratiques et d'adapter ses interventions</p>
--	--	--